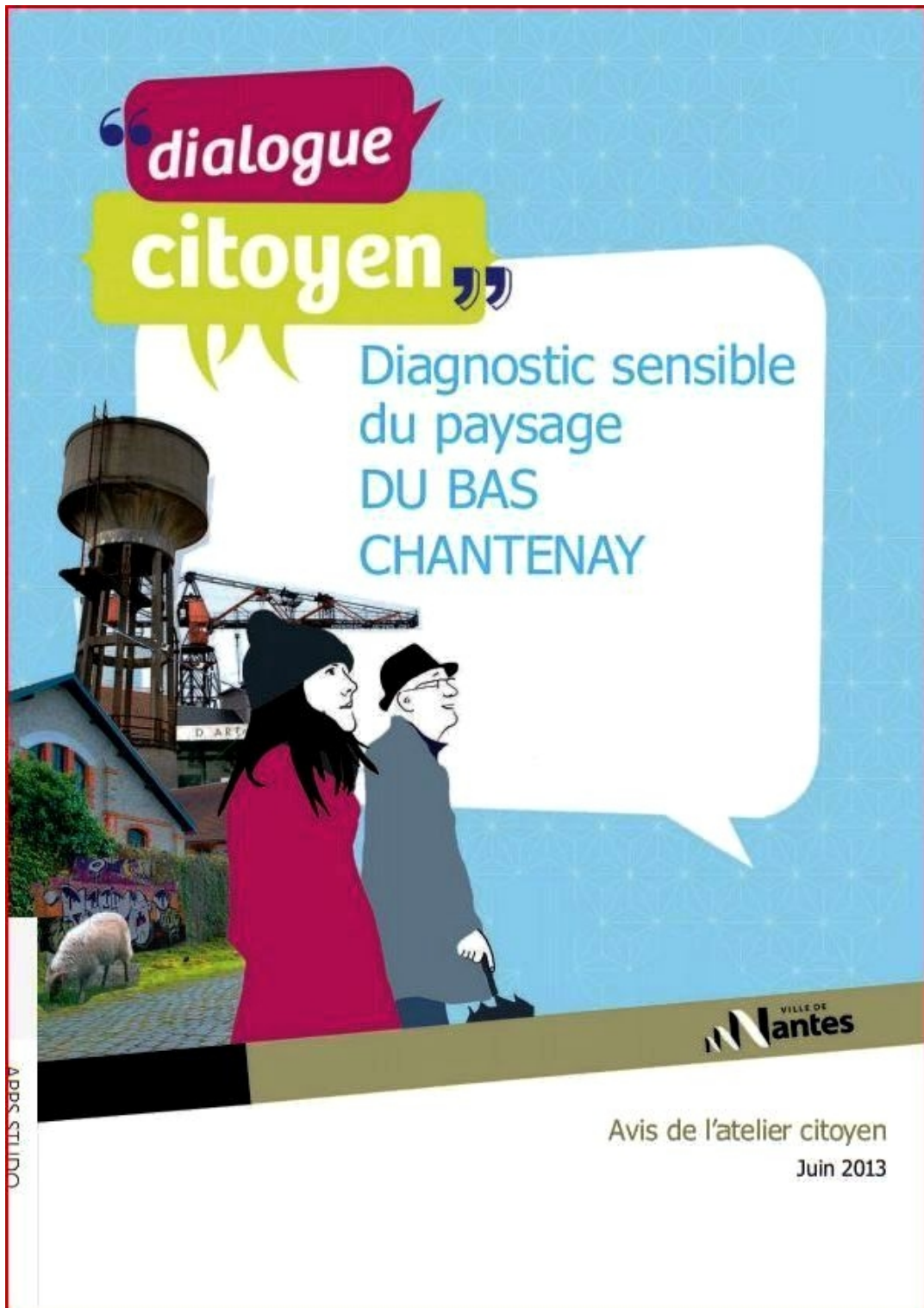


1 : Diagnostic sensible du paysage du bas Chantenay  
Avis de l'atelier citoyen de Nantes métropole, juin 2013

Extraits



Document complet sur : [www.nantes.fr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/avis-atelier-citoyen-paysage-chantenay-juin13.pdf](http://www.nantes.fr/files/PDF/Publications/05-AVN/Dialogue-Citoyen/avis-atelier-citoyen-paysage-chantenay-juin13.pdf)

## Les participants

Françoise Artus Bastonnier, Laurent Chabot, Jean-François Charpentier, Christophe Chateigner, Matthieu Danieau, Gérard Davy, Alexandra Demay, Nathalie Garcia, Matthieu Herry, Yvonnick Hervé, Marie-Annick Jolly, Jean-Claude Leborgne, Philippe Lenoble, Nathalie Loubière, Jean-Hubert Mignot, Marc Peroy, Christophe Pin, Patricia Prévot, Sophie Quesnel, Philippe Raimbaud, Brigitte Robert, Jean-Louis Robert, Nadia Schmit, Sentenac André, Pierre Thevenot, Lucette Vrignaud.

## Élus référents

Abbassia Hakem - adjointe au maire de Nantes quartier Bellevue-Chantenay-Sainte Anne,  
Alain Robert - adjoint au maire de Nantes en charge de l'urbanisme, logement, commerce et artisanat.

## A / LE RAPPORT AU FLEUVE

### **1 - La relation visuelle à la Loire, des points de vue exceptionnels, des masques visuels à estomper**

#### **Propositions :**

Imaginer une graduation des échelles de hauteur, de bâti et d'orientation des bâtiments (notamment en peigne, perpendiculairement à la berge pour laisser des vues et passages vers la Loire

- une référence dans le quartier : les immeubles HBM de la cité de l'Hermitage de Nantes habitat sur la Butte Sainte-Anne) dans le futur projet urbain pour accompagner les perspectives existantes et à venir.

Favoriser l'implantation de bâtiments aux formes épurées, rendre transparent le bâtiment de CAP 44, le rénover à la manière d'une forme architecturale type immeuble-pont (références : bâtiment de la chambre de commerce et de l'Industrie qui enjambe le quai / architecture de l'architecte Le Corbusier : immeubles sur pilotis qui laissent le sol libre de construction, on peut passer en dessous).

Maintenir les points de vue et perspectives sur la Loire, depuis le coteau, permettre de « toucher la Loire des yeux ».

Conserver et protéger l'ensemble des perspectives sur le secteur. Ne pas construire plus haut que CAP44 qui devrait à terme être le seul point culminant.

Éviter l'effet de masque des nouvelles constructions éventuelles sur les quais de Loire.

### **2 - La relation physique entre le bas et le haut du coteau à inventer, des obstacles à dépasser**

#### **Propositions :**

Imaginer de mettre en lien directement le haut et le bas du coteau en quelques points stratégiques.

Exemple : au niveau de la carrière Misery : un «escalaton», un ascenseur lié à de nouvelles constructions, des tubes transparents, un monte-charge...

Créer un événement ludique et curieux autour de ce lien haut bas. Exemples : tyrolienne, toboggans, aire de jeux, mur d'escalade...

Et pourquoi pas un téléphérique ?

Mettre en place des entrées Personnes à Mobilité réduite, les indiquer (signalétique), bien identifier les «portes» du Parc des Oblates

Prolonger l'allée qui descend du parc des Oblates jusqu'à la Loire. Dans cette continuité, on pourrait installer un arrêt du Navibus qui relie le Bas Chantenay à Trentemoult. Cela étendrait le paysage du parc jusqu'à la berge (aménager la domanialité du port autonome, entre le boulevard et la Loire, devant CAP44, y planter des arbres, initier un parcours) ce qui mettrait en valeur le quartier et le paysage d'une manière touristique.

Faciliter les accès et créer des franchissements au-dessus des voies ferrées situées à l'est de la Gare de Chantenay

### **3 - Retrouver des usages liés au fleuve : aménager une continuité sur les berges et créer une base nautique**

#### ***Propositions :***

Il faut complètement libérer les bords de Loire, il ne faut plus construire sur les berges. Les seules constructions devraient être liées aux activités qui existent et valorisent le quartier, qui constituent son identité.

Valoriser les quais, les transformer en espaces publics généreux (référence des quais de Bordeaux, de Toulouse, Hambourg et Malmö) en continuité jusqu'au centre-ville.

Si le passage le long de la berge est difficile à créer, pourquoi ne pas créer une continuité au-dessus du fleuve, une passerelle piétonne, un ouvrage comme le long de l'Erdre : «une promenade sur pilotis», un ponton, une estacade

Créer une véritable base nautique, un port de plaisance, conforter les chantiers existants. Cela créerait une attractivité, un lieu actif pour les Nantais, mais aussi les touristes, les voiliers.

Créer un pôle sportif lié aux activités nautiques (voile, canoë, kayaks de mer, yoles...) aménagé pour les clubs sportifs.

Le port de plaisance attirerait une activité : magasins spécialisés, restaurants, bars, guinguette, dancing avec vue sur la Loire, plein sud...

Créer des espaces publics conviviaux : pique-nique...

Habiter plus près du fleuve, se retourner vers le fleuve.

Veiller à la mutation des bâtiments industriels, penser leur reconversion tout en conservant des activités, des équipements à l'échelle de la vie de quartier, ayant un aspect moins technique.

Créer une capitainerie ou un avant-poste en lien avec les infrastructures portuaires déjà existantes.

## B / L' ESPRIT DE VILLAGE

### **1 - Les lieux de vie du quartier à mettre en valeur**

#### ***Propositions :***

Connecter davantage ces îlots avec le coteau, avec la place Jean Macé et le nouveau Parc des Oblates, en sécurisant les traversées du boulevard de Cardiff. Développer son rôle attractif à l'échelle du quartier.

Mettre en valeur et réhabiliter l'îlot Launey - un parallèle est fait avec l'île Feydeau en centre-ville, en terme de composition, de forme urbaine ; il est repéré comme un lieu insolite avec un fort potentiel en tant que lieu de projets et lieu de vie future.

## **2 - Les services et équipements publics à organiser au sein du quartier**

### **Propositions :**

Créer un ou des équipements publics par exemple à vocation d'enseignement ou de formation. (Sont évoqués différents sujets : cité universitaire ? Collège ? lien avec l'École Nationale Supérieure Maritime ?...).

Proposer un nouvel équipement public intergénérationnel, socioculturel ouvert à toutes les catégories de personnes (âge, mixité). (exemple : Maison de Quartier, lieu associatif, Amicale des Retraités, centre pour les jeunes, les adolescents : Maison des jeunes, si le poids de population augmente sur ce secteur : crèche, centre de loisirs...) à positionner dans l'ancienne carrière Misery ou dans un bâtiment existant rénové. Par exemple, le bâtiment CAP 44, vide, dont la structure béton est classée, ne pourra être démolie malgré l'obstacle visuel et physique qu'il représente par rapport à la Loire. Référence : la carrière à Saint-Herblain qui a un caractère convivial, public

## **3 - Les espaces publics existants représentant des micro-centralités à conforter**

### **Propositions :**

Maintenir ce tissu de petites maisons. Préserver cette forme urbaine diversifiée.

Être attentif dans le cadre de l'établissement des règles d'urbanisme à la question des hauteurs maximales de construction par rapport au contexte de voisinage existant, examiner les projets au cas par cas.

Porter une attention sur la qualité et le caractère des projets architecturaux de construction, de rénovation, d'extension dans ce tissu urbain.

Préserver les vues au débouché de l'escalier des « cent marches » et sur les maisons de la rue de la Poignée.

## C / LA NATURE EN VILLE

### **1- Le Parc des Oblates, poumon vert du quartier**

#### **Propositions :**

Étendre l'univers du Parc jusqu'à la Loire, par l'est vers CAP 44, mais aussi par le Sud de la place Jean Macé vers la gare et les abords de la Rizerie.

Aménager une traversée facilitée, sécurisée, confortable et de qualité du boulevard de Cardiff (plateau piétonnier)

Signaler les accès au parc depuis le bas du coteau.

Utiliser l'ancien garage Renault vide pour les stationnements .

### **2 - La carrière Misery, un parc habité ? Créer une mixité d'usages.**

#### **Propositions :**

Engager un projet urbain mixte, avec une volonté forte de proposer un lieu de vie partagé, prévoir un équipement public.

Le sport en ville : profiter de la déclivité pour installer des activités sportives et ludiques pour les jeunes entre autres, escalade, skate-park, acrobatie, aire de jeux, tyrolienne, toboggan...

Créer un parc, laisser de la place à la nature, ne pas imaginer que du logement.

Valoriser l'histoire du lieu, la faire connaître.

Tirer parti de la présence du rocher, de la flore et de la faune qui lui sont associées.

Être attentif quant à l'exigence de haute qualité environnementale sur les futures opérations. Aménager un vrai lien vers la berge, dégager des vues vers la Loire, rendre fluide la traversée du boulevard de Cardiff.

Imaginer des formes architecturales qui dégagent des usages au sol (cf. maisons sur pilotis de Le Corbusier...).

### **3 - Le contrebas du coteau un espace linéaire de transition à valoriser**

#### **Propositions :**

Aménager une continuité douce entre le pied de coteau et l'îlot des vinaigreries Caroff qui mène à la future entrée basse du Parc des Oblates.

Mettre en valeur le mur de soutènement en pied de coteau, au pied du Parc (par exemple inciter ou inviter les graphes à intervenir sur ces murs).

Investir et aménager un espace pour les habitants du quartier sur l'emprise des anciennes voies ferrées.

Rénover la Maison de l'Apiculture, située en entrée de parc, comme un bâtiment signal.

Valoriser l'ensemble de maisons, rue Joseph Cholet, situées à proximité de la Maison de l'Apiculture.

## D / L'IDENTITÉ INSOLITE DU QUARTIER. SES CURIOSITÉS

### **1 - Une fausse image de friche industrielle à dépasser**

#### **Propositions :**

Mieux communiquer autour des activités déjà en place.

Favoriser l'installation de nouveaux emplois.

Améliorer l'image de marque de certaines entreprises (référence : entreprise Ami A Lenglard - fabricant de stores-rideaux-tissus).

Un accès public le long des berges inviterait peut-être le grand public à mieux connaître ces enseignes, et les entreprises seraient amenées à valoriser leur image face à la Loire.

### **2 - Le patrimoine : une question qui fait débat**

#### **Propositions :**

Dépasser la question de patrimoine pour s'orienter sur l'identification de lieux vivants emblématiques.

Identifier les éléments emblématiques communs, les points de repère qui font l'identité du quartier.

Communiquer au grand public le résultat du travail d'inventaire du patrimoine qui vient d'être réalisé.

Envisager des mesures de protection ou de valorisation sans figer, sans bloquer le futur du quartier.

Mettre en valeur la question du récit, de la collecte des mémoires vives, de l'histoire sociale du quartier.

Protéger certains éléments de «petit» patrimoine : les murs en pierre et les portails le long du boulevard de Chantenay, les pavés, les bites d'amarrage, anciennes plaques de rue, publicités anciennes, façades de mosaïques, murets.

Mettre en valeur l'art dans la ville, conserver et développer les graffitis et fresques urbaines, valoriser les actions de découverte collective et installations initiées par des collectifs ou associations.

